

B62 VÉHICULES TERRESTRES SE DÉPLAÇANT AUTREMENT QUE SUR RAILS

B62H BÉQUILLES DE CYCLES; SUPPORTS OU FIXATIONS POUR LE PARQUAGE OU L'EMMAGASINAGE DES CYCLES; DISPOSITIFS INTERDISANT OU SIGNALANT L'USAGE NON AUTORISÉ OU LE VOL DES CYCLES; SYSTÈMES DE VERROUILLAGE FAISANT CORPS AVEC LES CYCLES (ANTIVOLS); DISPOSITIFS POUR APPRENDRE À CONDUIRE LES CYCLES

Note

Dans la présente sous-classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:

– “cycles” comprend les scooters.

1/00	Supports ou béquilles formant corps ou attachés aux cycles	3/10	· comportant des supports en forme de fourche ou des potences embrassant la partie inférieure du cadre
1/02	· Béquilles articulées, p.ex. en forme de bras à charnières (B62H 1/10 a priorité)	3/12	· Dispositifs de suspension
1/04	· . . essentiellement en forme d'U pour embrasser la roue arrière	5/00	Accessoires empêchant ou signalant l'emploi non autorisé ou le vol des cycles; Dispositifs de verrouillage (antivols) faisant corps avec les cycles (accessoires pour empêcher ou signaler l'usage ou le vol des véhicules en général B60R; caractéristiques générales des verrous E05B)
1/06	· Béquilles extensibles, p.ex. avec parties télescopiques (B62H 1/10 a priorité)	5/02	· pour bloquer le mécanisme de direction
1/08	· Supports pour pédales	5/04	· . . en agissant sur le guidon ou la pièce équivalente
1/10	· comportant des moyens pour une conduite stabilisée (dispositifs d'entraînement ou appareils pour le sport cycliste A63B 69/16)	5/06	· . . en agissant sur la fourche de roue avant ou sur le pivot du tube de direction
1/12	· . . utilisant des roues additionnelles	5/08	· empêchant la conduite (en agissant sur l'entraînement de propulsion par moteur B62M)
1/14	· . . utilisant des patins pour aller sur la glace ou la neige (patins adaptables aux véhicules à roues pour faciliter le déplacement sur glace ou neige B62B 19/00)	5/10	· . . en agissant sur une manivelle de pédalier
3/00	Supports séparés ou étriers pour parquer ou entreposer les cycles (supports de cycles utilisés pour l'entretien B25H; sous l'aspect bâtiment E04H)	5/12	· . . en agissant sur la roue du pédalier ou sur la chaîne
3/02	· comportant des moyens pour saisir le cycle par le guidon ou par la partie supérieure du cadre	5/14	· empêchant la rotation de la roue
3/04	· comportant des supports en forme de fourche ou de potences pour tenir une roue (B62H 3/08 a priorité)	5/16	· . . en agissant sur certaines parties d'une roue porteuse
3/06	· . . rabattables	5/18	· . . en agissant sur un dispositif de freinage (verrouillage des mécanismes de mise en action des freins pour cycles B62L 3/06)
3/08	· comportant des fentes ou des rails à gorge pour tenir la partie inférieure d'une roue	5/20	· signalant l'emploi non autorisé, p.ex. actionnant un dispositif de signalisation
		7/00	Dispositifs pour apprendre à conduire les cycles, non prévus ailleurs, p.ex. équilibrage assisté